



Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 33 982 408 euros  
Siège social 30, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine  
SIREN 562 018 002 R.C.S. Nanterre

## **Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 4 juin 2007**

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Les actionnaires de Gaumont sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le lundi 4 juin 2007 à 10 h au cinéma Gaumont Parnasse, 3, rue d'Odessa à Paris (75014).

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, est publié au BALO n°52 du 30 avril 2007. Un avis de convocation est publié dans le numéro du 16 mai 2007 du journal Petites Affiches (Département : 92).

L'avis de convocation, comprenant notamment la présentation des résolutions soumises au vote des actionnaires et un exposé sommaire de l'activité 2006 et des résultats, a été adressé dans les délais légaux aux actionnaires détenant des actions sous la forme nominative. Cet avis est également disponible sur le site Internet de la Société ([www.gaumont.fr](http://www.gaumont.fr)).

Les documents prévus par l'article 135 du décret du 23 mars 1967 sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Il est possible également de consulter sur le site Internet de Gaumont l'information réglementée.

Le document de référence sera accessible, sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de la Société ([www.gaumont.fr](http://www.gaumont.fr)) et/ou disponible au siège social pour toute personne en faisant la demande, à compter du 4 juin 2007.